

L'ANFR publie une étude sur les niveaux d'exposition du public aux ondes créés par un Equipement Radio Linky

Maisons-Alfort, le 12 juillet 2019 - L'Agence nationale des fréquences (ANFR) publie un rapport sur les niveaux d'exposition du public aux ondes créés par un Equipement Radio Linky (ERL). Ce module optionnel, proposé par les fournisseurs d'électricité, peut être installé à la demande des particuliers sur le compteur Linky pour transmettre en temps réel, via le réseau Wifi, les données du compteur vers les appareils situés à l'intérieur du domicile. Les mesures réalisées indiquent des niveaux faibles (0,18 V/m), très inférieurs aux valeurs limites réglementaires (61 V/m).

Ce rapport complète les études de l'ANFR publiées¹ en 2016 sur les niveaux de champs électromagnétiques créés par les compteurs Linky, qui utilisent la technologie CPL (courant porteur en ligne) pour transmettre les données de consommation à Enedis. Les mesures réalisées en laboratoire ainsi que chez des particuliers avaient mis en évidence des niveaux d'exposition très faibles : le champ magnétique était compris entre 0,01 μ T et 0,05 μ T (valeur limite réglementaire 6,25 μ T) et le champ électrique entre 0,25 V/m et 1 V/m (valeur limite réglementaire 87 V/m pour la bande de fréquences utilisée).

Ce nouveau rapport présente les mesures d'exposition réalisées sur des Equipements Radio Linky (ERL), petits émetteurs radioélectriques qui permettent de transmettre en temps réel, via le réseau Wifi, les données du compteur Linky vers les appareils situés à l'intérieur du domicile (téléphone, tablette). Ces ERL sont optionnels et proposés aux particuliers par les fournisseurs d'énergie.

Les émissions de l'ERL ne sont pas permanentes : pour le cas étudié (une clé Atome proposée par Direct Energie), il n'émet qu'environ 1 % du temps. Les relevés ont montré une transmission des données toutes les 1,6 secondes sur une durée d'environ 0,01 seconde, à 0,1 seconde d'intervalle.

Les mesures montrent que le niveau d'exposition moyenné sur une durée de 6 minutes est faible : 0,18 V/m. Pendant les émissions, qui sont très brèves, un niveau instantané maximal de 5 V/m a été relevé. Les niveaux mesurés sont donc bien en-deçà de la valeur limite réglementaire située à 61 V/m dans cette bande de fréquences (bande Wifi). Le niveau moyenné est ainsi 15 fois inférieur au niveau mesuré par l'ANFR à proximité d'une box Wifi en activité, qui est de 2,8 V/m en niveau moyenné sur 6 minutes (source : la « maison ANFR² »).

[Consulter le rapport \(PDF – 1,2 Mo\)](#)

Contact presse : Lou Paradis // presse@anfr.fr // 01 45 18 72 07 – 06 80 14 61 00



¹ <https://www.anfr.fr/contrôle-des-fréquences/exposition-du-public-aux-ondes/compteurs-communicants/compteurs-linky/>

² La « maison ANFR » est une application qui permet de circuler entre différentes pièces d'une maison et de constater l'émission réelle d'ondes d'objets du quotidien (<https://www.anfr.fr/fr/contrôle-des-fréquences/exposition-du-public-aux-ondes/la-maison-anfr/>).